

Problématique

La pauvreté se manifeste souvent par un manque de satisfaction des besoins essentiels des populations. Elle expose ces dernières dans une situation de précarité caractérisée par des difficultés d'accès aux biens de consommation et aux services de base. Cette situation de pauvreté fragilise très souvent les conditions d'existence des groupes vulnérables (femmes, jeunes, handicapés et PVVIH).

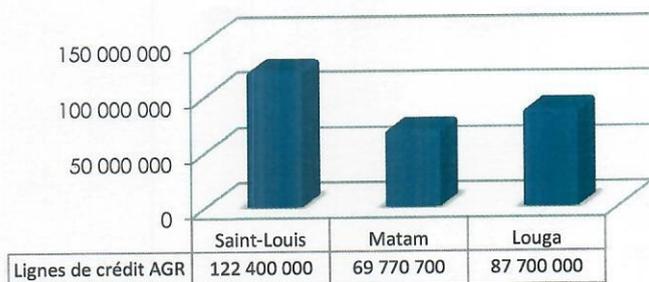
Une des conclusions du rapport sur le Développement Humain publié en 1995 par le PNUD confirmait la forte propension des ces couches dites vulnérable à basculer dans l'extrême pauvreté. En raison des disparités de genre, les femmes sont particulièrement les premières victimes du déficit des revenus non agricoles et de l'exode des hommes en milieu rural. Elles ont été plus durement exposées au manque de ressources et survivent dans des conditions difficiles. Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) fait, d'ailleurs, mention de cette situation d'extrême pauvreté des femmes qui supportent les charges que la survie leur impose.

En dépit de la volonté manifeste de l'Etat du Sénégal à remédier aux inégalités de genre, le soutien aux groupes politiquement et économiquement marginalisés reste encore un défi majeur auquel des réponses durables doivent être apportées pour asseoir les bases d'un développement plus inclusif.

Résultats obtenus

Les activités génératrices de revenus (AGR) financées sur le FDL3/PNUD à travers les lignes de crédit sont évaluées à 300 000 000 F Cfa. Au total, les financements AGR ont touché directement 4 046 bénéficiaires dont 3 548 femmes, 221 PV.VIH et 277 handicapés. En raison du caractère revolving des lignes de crédit, les effets combinés des financements des AGR ont atteint 900 000 000 F Cfa, couvrant environ 20230 personnes.

**Montant des lignes de crédit AGR financées sur le
FDL3/PNUD**



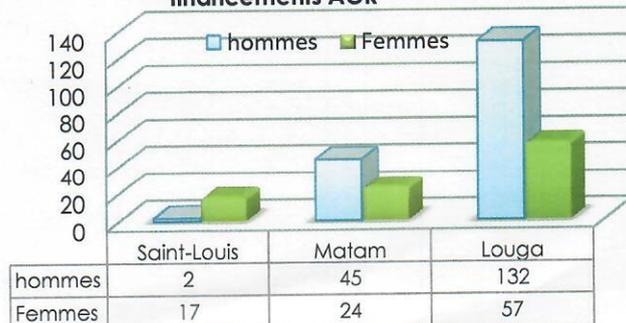
Réponses du PNUD

Le PNUD promeut les dynamiques locales de développement économique et social à travers les interventions du Programme de Réduction de la Pauvreté (P.R.P) dans les régions de Saint-Louis, Louga et Matam. A ce titre, la stratégie déployée est articulée principalement autour d'un Fond de Développement Local (FDL3) qui vise à soutenir les initiatives endogènes des groupes vulnérables, avec un accent particulier sur la promotion de l'autonomisation socio-économique, du leadership et de l'entreprenariat des femmes. Les réponses apportées par le PNUD en vue de contribuer à l'autonomisation des groupes vulnérables s'articulent autour des actions phares ci-après :

- La valorisation du potentiel des microprojets et micro entreprises (MP/MPE) et le renforcement de leur système d'appui au profit des femmes et des jeunes pour leur insertion socio économique en vue de leur autonomisation, grâce au soutien apporté aux porteurs d'initiatives pour la mise en place d'activités économiques et qui tendent vers une structuration plus évoluée de leur entreprise.
- La structuration et le renforcement du système d'appui aux activités génératrices de revenus des groupes vulnérables (femmes, jeunes, handicapés et PVVIH/SIDA) réalisés à travers la mise en place des lignes de crédit, porté en milieu urbain par les conseil des quartiers (une structure fédérative de l'ensemble des Organisations Communautaires de Base) et en milieu rural par les Centres Pilotes du Millénaire pour le Développement (CPMD). Le CPMD est identifié comme « un espace géographique suffisamment attractif et polarisateur avec un réel potentiel de développement économique et social permettant une prise en charge globale des différentes variables de la pauvreté. La ligne de crédit répond ainsi à une demande issue des plans de développement des quartiers (PDQ) ou des



**Nombre de handicapés bénéficiaires des
financements AGR**





Titre du projet : Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de Réduction de la Pauvreté (P.R.P)

Thème : Autonomisation socio-économique, Leadership et Entrepreneuriat Féminin



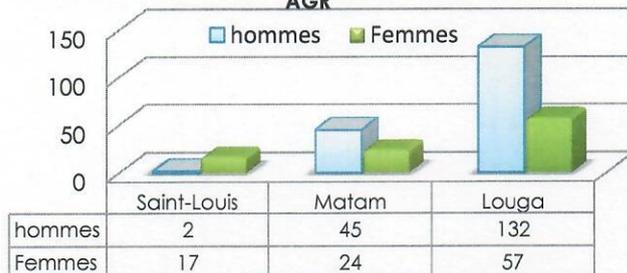
REPUBLIQUE DU SENEGAL

Au service des peuples et des nations

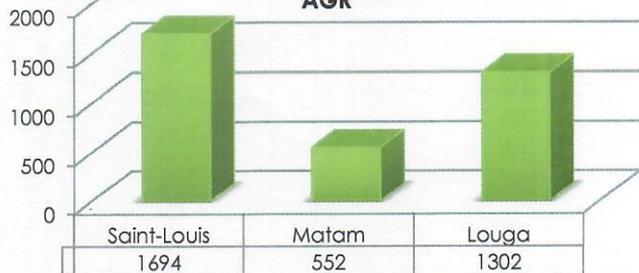
Montant des financements AGR par catégories de Groupes Vulnérables

Groupes vulnérables	Saint-Louis	Matam	Louga
Femme	113 800 000	69 770 000	62 700 000
Handicapé	15 000 000	10 000 000	10 000 000
PVVIH	8 600 000	0	10 000 000
Total	137 400 000	79 770 000	82 700 000

Nombre de handicapés bénéficiaires des financements AGR



Nombre de Femmes bénéficiaires des financements AGR



Bénéficiaires du FDL3

Les bénéficiaires du FDL3 sont :

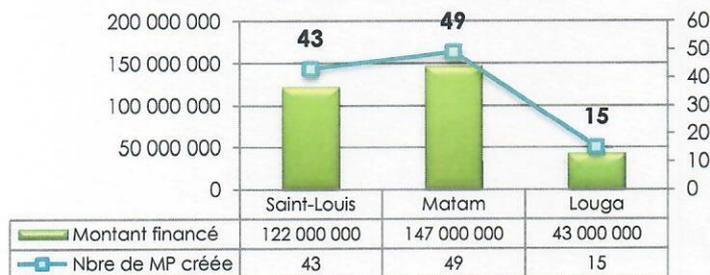
- Les femmes des régions de Saint-Louis, Louga, Matam ;
- Les personnes vivant avec le VIH/SIDA ;
- Les membres des Fédérations Départementales des handicapés ;
- Les femmes et jeunes structurés au sein des OCB (GIE, GPF, organisations de jeunes filles etc.)

Les partenaires d'exécution

Le FDL3, instrument de financement des initiatives économiques locales des groupes vulnérables est mis en œuvre dans les régions de Saint-Louis, de Matam et de Louga. Afin d'assurer la durabilité des interventions, les activités sont menées par les Services du Développement communautaire, du Développement Local et de l'Action Sociale. Les ONG telles qu'EELS, ADOS, le Partenariat, le Counterpark International, Mouvement Citoyen, participent aussi à la mise en œuvre. Le suivi de proximité et le suivi social des bénéficiaires des financements AGR sont respectivement assurés par les conseils de quartier et les Mutuelles d'épargne et de crédit de proximité .



Nombre de micro-entreprises créées dans les régions



Le FDL3 a aussi permis de financer 107 micro-entreprises dans les régions de Louga, de Saint-Louis et Matam, pour un montant de 312 000 000 F Cfa. Au total, les bénéficiaires directs et indirects des financements de MP/MPE sont au nombre de 2 140 personnes.

Résultats additionnels

Au titre de la mise en œuvre du FDL3, le PNUD à travers le Programme de Réduction de la Pauvreté a appuyé entre autres :

- Le renforcement des capacités de 3830 femmes en gestion financière et administrative ;
- La formation de 535 promoteurs (dont 85% de femmes) issus des Groupement d'intérêt Economique, des Groupements de Promotion Féminine, des organisations de jeunes, bénéficiaires des financements de MP/MPE, sur les techniques de transformation des céréales locales, de transformation laitière, sur les techniques de poterie et de fabrication du savon, etc ;
- Le coaching de ces femmes promotrices par l'organisation de sessions de renforcement de capacités techniques spécifiques ;
- Le développement de partenariat public privé au profit des micro-entreprises des organisations de femmes et l'appui à la structuration de celles-ci sous forme de GIE et de SARL.

Effets sur les bénéficiaires

Le soutien du PNUD à travers le FDL3 a contribué à (i) réduire les inégalités de genre, grâce à l'amélioration du pouvoir économique des groupes vulnérables ciblés par le P.R.P, à (ii) atténuer de manière significative la vulnérabilité des femmes et handicapés aux multiples chocs exogènes (crises financière, économique, énergétique, alimentaire), par le développement de moyens d'existence durable soutenu en cela par l'accès facilité aux services de la micro finance, et (iii) à renforcer l'autonomisation socio-économique des femmes en particulier par la promotion de l'entrepreneuriat féminin.